

# COMMUNE D'ATHEE

## COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2017 - A 20 HEURES 00

Le Conseil Municipal de la commune d'Athée, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie

**Présents** : Serge PERRON, Olivier LANCHON, Jean-Claude GUEDENET, Guy ESMONIN, Gisèle BODOIGNET, Marlène MALATY, Philippe CERF, Pascal HUMBLLOT, Sabine PASZKO, Patrick DA ROCHA, Philippe BOYER, Nadine FORNARA

**Absents** : David FAU (donne procuration à Philippe BOYER), Gilles VINCENT

**A été nommée secrétaire** : Gisèle BODOIGNET

### 1. Approbation du compte rendu de la séance du 12/12/2016.

Le compte-rendu a été approuvé à la majorité des membres présents à cette réunion.

### 2. Désignation d'un suppléant au SICECO

Le maire informe le conseil municipal qu'un délégué suppléant doit être remplacés au SICECO, suite à la démission du suppléant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a élu comme délégué suppléant au SICECO

- Guy ESMONIN, suppléant

### 3. Fusion Intercommunalité : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le maire informe que lors des débats sur la fusion des intercommunalités la question du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été abordée.

La loi ALUR permet le transfert de compétence à l'intercommunalité en matière de PLU de manière automatique à compter du 27 mars 2017, sauf si une minorité de blocage rassemblant 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population est réunie avant cette date.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE de porter opposition au transfert automatique de la compétence PLU à l'Intercommunalité**
- **CHARGE le maire d'en informer la Communauté de Communes Auxonne Pontailier Val de Saône**
- **AUTORISE le maire à signer tous documents afférents à cette affaire.**

### 4. Contrat d'entretien des espaces verts

Le maire informe le conseil municipal de l'interdiction d'épandage de désherbant qui sera applicable à compter du 01 janvier 2018.

La société en charge actuellement de l'entretien des abords de la commune propose d'appliquer un désherbage au gaz à air chaud pulsé. Suite à cette proposition, une mise en concurrence sera lancée auprès d'autres prestataires.

Guy ESMONIN propose l'achat d'une machine à vapeur sèche dont la démonstration a été effectuée par la société SONOFEP. L'achat serait couvert par une subvention de 80 % accordée par l'Agence de

l'Eau. Une démonstration sera réalisée à Auxonne pour les services techniques et permettra de faire un choix sur les possibilités d'entretien des espaces verts (prestataire ou machine autonome).

Le maire fait remarquer que l'emploi de la machine est subordonné au service par l'employé communal, gène de la maintenance et du stockage.

#### **5. Location des salles communales**

Pour des raisons de sécurité, l'ancienne salle de la mairie ne serait plus louée.

Concernant l'ancienne salle de classe de l'école maternelle (6 rue du Centre) ont été évoquées la possibilité de demander une participation sur fonctionnement aux associations. L'occupation des salles se ferait par remise des clés à chaque vacation avec état des lieux entrée/sortie.

Les salles devront être libres de tout matériel, si celui-ci reste en place, ce sera au risque et péril du locataire.

Le cylindre de serrure sera remplacé, et les clés seront réservées en mairie.

Au prochain conseil municipal, les tarifs de location de la salle seront réévalués.

#### **6. Questions diverses**

- ✚ Projet TDF : les sociétés concernées sont appelées à se rendre sur site afin de délimiter le périmètre de l'emplacement du pylône
- ✚ Note des Domaines : nouvelles modalités de consultation du service des Domaines (évaluation, gestion, acquisition etc...)
- ✚ Sortie du territoire pour les mineurs : autorisation de sortie sont applicables depuis le 15/01/2017 (document établi par les parents)
- ✚ Fermeture école maternelle : en attente
- ✚ Soirée des élus en mars 2017
- ✚ Projet du résultat du budget primitif 2016
- ✚ Projets communaux :
  - des réflexions sont engagées sur le devenir du pavillon dans le parc du château et de l'ancienne mairie
  - réfection du chemin des Grebottes (bicouche)
  - évoqués travaux voirie « rue de la Bascule et rue de la Serpentièrè »
  - réfection conduites d'eau potable : 2<sup>ème</sup> tranche
  - réfection du lavoir « rue de la Serpentièrè »
  - ONF : parcelle 29 à replanter
  - achat remorque 2 essieux, nettoyeur haute pression, pompe
  - projet de la mise en sécurité « rue de la Saône »

**L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 21 h 50**

\*\*\*\*\*